

ses, les embarras se multiplient d'autant. Avant que le juge ait pu trouver le temps de s'occuper de son affaire, les ressources du tisserand sont épuisées. Cette affaire elle-même, par suite de je ne sais quelle irrégularité de procédure, est renvoyée à une autre station. Nouvelles aventures, toujours au détriment de Peer Buksh, qui finit, ainsi que sa famille, et même ses voisins, par tomber dans la plus profonde misère.

Ce conte emblématique exprime l'opinion des Indous sur la justice anglaise. Nous ne le connaissons, remarquons-le bien, que par les Anglais eux-mêmes. Ce sont eux qui disent :

"A la seule pensée, au seul nom de la loi anglaise, les peuples de l'Inde se sentent comme entourés d'un danger menaçant. (Galloway.)

"Des provinces entières commencent à émigrer en masse, sur le seul bruit que la loi anglaise va leur être appliquée. Les habitants se disposent à laisser maisons, champs, meubles, pour aller établir loin de là leurs pénates. Mais, auparavant, ils énoncent cette résolution dans des pétitions adressées au gouverneur-général." (John Shore.)

Et cependant, d'autant plus sûrement impunis que personne ne s'avise de demander au magistrat la répression des délits, les thugs, les phansegars, les pindarries, les decoits, toutes ces variétés de l'espèce brigand, pullulent dans l'Inde avec une effrayante rapidité.

Depuis l'organisation des nouveaux tribunaux, les dégradations commises par les decoits sur les propriétés, leurs cruautés sur les personnes, semblent avoir pris un accroissement considérable. (*Dépêche adressée à la cour des directeurs.*)

"Le crime de *decoity* a considérablement augmenté depuis l'administration de la justice anglaise... Le nombre des accusés emprisonnés en ce moment dans notre division n'est pas moindre de 4,000... Quelque considérable qu'il puisse paraître, il est probablement fort inférieur à celui des individus qui en sont vraiment coupables." (Sir Henry Strachey, *juge au Bengale.*) (1)

Bref, les institutions improvisées par les Anglais, et maintenues jusqu'ici par la force aux nombreuses populations de l'Inde, sont complètement dépourvues d'autorité morale et ne trouvent aucune sanction ni dans les mœurs des Indous, ni dans celles des Musulmans.

Ce fait, et l'agrandissement continu du territoire, expliquent la nécessité d'entretenir un immense établissement militaire dont les dépenses absorbent, à peu de choses près, les contributions extorquées avec tant de rigueur et d'inhumanité aux populations indiennes, sans cesse suspectes, sans cesse menaçantes, et que la terreur seule peut contenir.

Depuis longtemps, l'Angleterre aurait dû renoncer à sa lointaine conquête, si elle eût été condamnée à transporter des forces militaires en rapport avec la terre qu'il y faut défendre et les masses humaines qu'il faut contraindre à obéir. Sir John Malcolm, un des écrivains les plus compétents sur ce sujet a déclaré que l'épée seule pouvait conserver cet empire fondé par l'épée. Il admet ailleurs la nécessité de subordonner toute considération d'économie, toute application des règles administratives à la nécessité de maintenir cette "pierre angulaire" de la domination britannique.

Voyons comment elle fut établie. Au moment où Madras, assiégé par La Bourdonnais, allait capituler, et lorsqu'il était permis de prévoir

(1) Il n'est pas hors de propos de faire remarquer ici que les indigènes du Bengale sont les plus doux et les plus soumis de l'Inde entière.

l'anéantissement complet du pouvoir anglais dans l'Inde, naquit une institution sans précédents historiques, et qui devait être l'instrument le plus actif, la seule et unique garantie de la conquête accomplie depuis. Le gouverneur de Madras n'avait sous ses ordres qu'un très petit nombre de troupes européennes; il essaya de tirer parti des *pions* indigènes au service de la compagnie, en leur donnant pour chefs plusieurs jeunes anglais qui se trouvaient dans la ville en qualité de volontaires. L'un de ces derniers, nommé Halliburton, se trouvait avoir une aptitude particulière pour ce métier d'officier instructeur auquel le hasard le conviait. On le recompensa de ses services en lui donnant une commission de lieutenant. L'année suivante, il continua ses essais d'organisation militaire sur une plus grande échelle, réussit encore, et donna l'idée du système adopté depuis lors. Les princes indigènes, alliés des Européens, en mettant leurs propres soldats à la disposition de ces derniers, achevèrent de faire prendre un grand développement à cette création née d'un besoin fortuit.

Halliburton mourut avant d'avoir vu tous les résultats de son œuvre féconde. Il lui arriva un jour d'adresser quelques reproches à un de ses Cipayes; peut-être lui échappa-t-il une de ces injures que la susceptibilité particulière aux indiens leur fait regarder comme une flétrissure ineffaçable. Le soldat, irrité, se jeta sur lui et le tua d'un coup de sabre. Les camarades du meurtrier firent aussitôt justice et le massacrèrent à son tour sur le lieu même; donnant ainsi un échantillon de ce dévouement inexplicable qui est dans le caractère de ces peuples, et dont leurs oppresseurs ont tour à tour tiré parti.

Depuis lors, dit notre historien, le nom d'Halliburton est resté populaire parmi les soldats du Carnatique; maintenant encore, il orne les récits de caserne et de bivouac que les soldats de l'Inde, comme ceux de l'Europe, aiment à se transmettre.

Depuis lors aussi, l'armée anglo-britannique a étendu ses cadres, et d'année en année, pris un accroissement rapide. Elle offrait, en 1830, un effectif de 253,000 hommes. En temps ordinaire, cela peut suffire, bien que la disproportion des gouvernans aux gouvernés soit encore notable. Supposez le moindre ébranlement, et le double de ces troupes serait encore au-dessous des besoins. Nous n'en voulons qu'un exemple. Il y a quelques années, après une famine, les agriculteurs du district de Burdwan, poussés à bout par les collecteurs d'impôts, quittèrent en grand nombre leurs maisons et s'adonnèrent à cette espèce de brigandage appelé *decoity*. Leurs déprédations furent telles, et leur nombre s'accrut tellement, qu'il fallut jeter 22,000 hommes sur ce seul point pour arrêter les progrès du brigandage qui, peu à peu, acquerrait la consistance d'une insurrection.

Au fond, que vaut cette armée? C'est ce qu'il sera curieux d'étudier plus à loisir.

OLD NICK.

Statistiques de la Nouvelle France.

M. LE RÉDACTEUR,

Votre numéro du 7 juin dernier, contient un extrait d'anciens recensements du Canada, tiré de la collection de manuscrits historiques de M. Brodhead. J'ai cru, depuis, qu'il vaudrait mieux se procurer tout ce que renferme, sur notre population à diverses époques, cette précieuse collection. Je le dois à l'obligeance du Dr. O'Callaghan, et je vous prie maintenant de publier ensemble le tout.

Montréal, 16 juillet 1845.

(Paris Doc. vol. 1, no. 22, p. 185.)

ESTAT ABRÉGÉ du contenu au Rolle des familles de la colonie de la Nouvelle-France.

1666.

Québec.	555
Beauport.	678
Beauport.	172
Ile d'Orléans.	471
St. Jean, St. François, et St. Michel.	156
Sillery.	217
Nostre-Dame-des-Anges, et } Rivière de St.-Charles.	118
Coste de Lauzon.	6
Montréal.	584
Trois-Rivières.	461

Total. 3418

Estat du nombre des hommes capables de porter les armes, depuis 16 ans jusques à 50. 1344

Il y a sans doute quelques omissions dans le rolle des familles qui seront reformées durant l'hiver de la présente année 1666.

(Signé,)

TALON.

(No. 25, déjà publié le 7 juin)

ESTAT en abrégé du contenu au rolle des familles de la Nouvelle-France.

1667.

Familles.	749
Total des personnes qui les composent.	4,312
Hommes capables de porter les armes.	1,566
Garçons en état d'être mariés.	84
Filles qui passent 14 ans.	55

DENOMBREMENT DES TERRES EN CULTURE ET DES BESTIAUX.

Terres en culture, arpens. 11,174
Bestes à corne. 2,136

(No. 26, déjà publié le 7 juin)

1668.

Familles.	1,139
Total des personnes qui les composent.	5,870
Hommes capables de porter les armes.	2,000
Arpens de terres découvertes.	15,642
Bestes à cornes.	3,400
Minots de grains requis.	130,978

* Les 412 soldats qui se sont habitués cette année au dit pays, non plus que les 300 des 4 compagnies restées au Canada, ne sont pas compris dans le présent rolle.

(Vol. 2, no. 10, p. 38, Extr.)

RECENSEMENT DE LA NOUVELLE FRANCE.

1679.

Personnes.	9,400	} 9,915
(sans y comprendre) en Acadie.	515	
Arpens de terre en culture.	21,000	
Bestes à cornes.	6,083	
Chevaux.	145	
Brebis et moutons.	719	
Chèvres.	38	
Ânes.	12	
Fusils.	1,840	
Fistolets.	159	

(No. 13, p. 53.)

1680.

Baptisés, 404 enfans, savoir : 103 garçons et 211 filles. Décédés, 85 personnes de tous âges. Conséquent, le nombre des personnes devrait être augmenté de 319. Ainsi la colonie devrait être de